



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

04/04/2017
04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_128-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-128 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIBE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "LA SOURIS VERTE" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-128 - 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_128-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Madame Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion de six établissements d'accueil petite enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte garderie)
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents.

L'association à gestion parentale « La Souris Verte », à Saint Denis de Pile, gère un multi-accueil de 24 places.

Elle adhère, comme souhaité, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants. (attente validation Anne-Marie Roux)

A la lecture du bilan d'activité 2016, son taux d'occupation financier, supérieur à 70%, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 56 enfants pour un agrément de 24 places.

Dans le cadre de l'harmonisation du service de l'offre d'accueil petite-enfance (OAPE) sur le territoire, un travail collaboratif en lien avec les missions du RAM est en cours. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

La présente convention s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans (2016/2019).

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 160 800 euros au titre de l'année 2017,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA3 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 4 avril 2017 et de la publication, le 4 avril 2017
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Publié le 04/04/2017
Déposé en Préfecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_129-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-129 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIFE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "MINI POUSS" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-129 - 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_129-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion de six établissements d'accueil petite-enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte-garderie)
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents.

L'association à gestion parentale « Mini pouss » gère « le multi-accueil de la Vallée de l'Isle » de 25 places situé à Camps sur l'Isle

Elle adhère, comme souhaité, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants. (attente validation Anne-Marie Roux)

A la lecture du bilan d'activité 2016, son taux d'occupation financier, supérieur à 70%, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 76 enfants pour un agrément de 25 places.

L'association a parallèlement rempli ses engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité. Elle a participé aux réunions de concertation sur l'offre d'accueil petite-enfance (OAPE) optimisant les différents besoins des familles en lien avec les places disponibles de la structure. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

La présente convention s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans (2016/2019).

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 201 000 € au titre de l'année 2017
- signer la convention afférente.

chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA1 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 4 avril 2017
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

04/04/2017

04/04/2017

ID : 033-200027068-20170328-2017_03_130-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-130 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIFE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "EVEIL DE L'ENFANT" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-130 - 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_130-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Madame Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion de six établissements d'accueil petite-enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte-garderie)
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants parents.

L'association à gestion parentale « Eveil de l'Enfant » gère une crèche « Le Petit Prince » de 16 places et une halte-garderie « Les Petits Lutins » de 10 places, situées à Coutras.

Elle adhère, comme souhaité, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants. (attente validation Anne-Marie Roux)

Elle a accueilli 93 enfants pour un agrément de 26 places. L'association a participé aux réunions de concertation sur l'offre d'accueil petite-enfance (OAPE) priorisant les besoins des familles habitant le territoire en lien avec les places disponibles de la structure. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

La présente convention s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans (2016/2019).

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 208 000 euros au titre de l'année 2017,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA2 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 4 avril 2017 et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Publié en mairie le 04/04/2017
Affiché en Mairie le 04/04/2017
Affiché en
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_131-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-131 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "TROTLINE" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-131 -- 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_131-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion de six établissements d'accueil petite-enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte-garderie)
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents.

L'association à gestion parentale « Trotline » à Saint Quentin de Baron gère un multi-accueil de 25 places.

Elle adhère, comme souhaité, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants. (attente validation Anne-Marie Roux)

A la lecture du bilan d'activité 2016, son taux d'occupation financier, supérieur à 70%, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 53 enfants pour un agrément de 25 places.

La présente convention s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans (2016/2019) et sur lequel les actions reprises sur l'ex-Communauté de Communes du Brannais seront rattachées en 2017 par avenant.

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 201 187 euros au titre de l'année 2017,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA7 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 4 avril 2017 et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Publié le 04/04/2017
Révisé le 04/04/2017
Affiché le
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_132-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-132 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "PETIT PAS" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-132 - 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_132-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Madame Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion de six établissements d'accueil petite-enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte-garderie),
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents.

La Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité gère un multi accueil « Petit Pas » de 30 places, situé à Libourne, qui permet aux employés de l'entreprise CEVA (21 places), ainsi qu'aux familles de La Cali (9 places) de trouver une offre d'accueil collectif.

Pour l'année 2016, au regard des 9 places réservées à La Cali, elle a accueilli 30 enfants. Son taux d'occupation financier, supérieur à 70 %, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Son résultat d'activité de l'année 2016, fait ressortir un excédent dont la somme sera reversée à la collectivité après la validation des comptes du Pavillon de la Mutualité prévue en juin 2017 (montant de 12 199 €).

L'association a parallèlement rempli ses engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

La convention initiale d'organisation et de financement entre l'entreprise CEVA, la Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité et La Cali a été renouvelée pour une période de 5 ans allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

La présente convention s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans (2016/2019).

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 57 800 euros au titre de l'année 2017,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA6 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 4 avril 2017
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

04/04/2017
fecture le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_133-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-133 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ASSOCIATION "AGE TENDRE" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

2017-03-133 - 2/2
Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le 04/04/2017
ID : 033-200027068-20170328-2017_03_133-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Anne-Marie ROUX, Vice-présidente en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance pour répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion directe de six établissements d'accueil petite-enfance (4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 halte-garderie),
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais dits R.A.M. destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents.

L'association « Age tendre » gère dans le cadre d'une convention d'objectif, le multi-accueil « Age Tendre » de 30 places situé à Izon

L'association a parallèlement rempli ses engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité,

Vu le Bureau communautaire du 20 mars 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser à l'association « Age tendre » une subvention maximale d'équilibre de 268 900 € au titre de l'année 2017

chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA10 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 4 avril 2017 et de la publication, le 4 avril 2017
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

